

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je (nous) soussigné(e)(s) atteste (attestons) sur l'honneur :

- avoir pris connaissance des informations portées ci-dessus et déclare (déclarons) exacts sur l'honneur, les renseignements mentionnés sur la présente demande d'aides LOCA-PASS, reprenant en particulier les éléments de la Fiche de dialogue conformément à l'article L.311-10 du Code de la consommation et les décrets n° 2010-1461 et n° 2010-1462 du 30 novembre 2010.
 - ne bénéficier d'aucune autre aide (dépôt de garantie, garantie de paiement de loyers et de charges) accordée pour le même motif et ne pas avoir déposé de demande similaire auprès d'un autre CIL ;
 - ne pas avoir déposé de dossier auprès de la commission de surendettement de la Banque de France en vue de l'élaboration d'un plan de redressement ou ne pas bénéficier d'un tel plan au moment de la demande d'AVANCE LOCA-PASS®.
- Je m'engage à ne pas déposer, pour le même logement, d'autres demandes d'AIDES LOCA-PASS® auprès d'un autre CIL ou une autre demande d'aide de même nature auprès du FSL et reconnait avoir connaissance des dispositions applicables en cas de cumul d'aides rappelées dans l'encadré ci-dessous.
- J'ai bien noté qu'en cas d'accord du CIL pour financer le dépôt de garantie sollicité sous forme d'avance sans intérêt :
- les fonds me seront versés (ou seront versés directement au bailleur), après acceptation définitive par moi-même de l'offre de crédit émise par le CIL et signature du bail ;
 - l'AVANCE LOCA-PASS® constitue un crédit qui m'engage et doit être remboursée.
- J'ai bien noté qu'en cas d'accord du CIL pour financer le dépôt de garantie sollicité sous forme d'engagement de versement (pour les structures collectives), les fonds seront versés directement au bailleur à la première demande justifiée de celui-ci, à charge pour moi de les rembourser au CIL dans les 3 mois de mon départ du logement.
- J'ai bien noté qu'en cas de mise en jeu de la garantie de paiement de loyer et de charges, les fonds seront versés au bailleur à charge pour moi de les rembourser au CIL sur une durée maximale de 3 ans.
- J'ai bien noté que la GARANTIE LOCA-PASS® est exclusive, pour le même logement, d'une aide de même nature accordée par le Fonds de Solidarité Logement (FSL), ainsi que de la Garantie des Risques Locatifs (GRL) et de toute assurance pour la Garantie des Loyers Impayés (GLI) pouvant être souscrite par le bailleur, l'octroi ou la souscription actuelle ou future de telles garanties FSL, GRL ou GLI étant susceptible d'entraîner la caducité de la GARANTIE LOCA-PASS® accordée.

Fait à....., le.....
Signature(s)

DISPOSITIONS RELATIVES AU CUMUL D'AIDES

Le demandeur ne peut cumuler une AVANCE LOCA-PASS® ou une GARANTIE LOCA-PASS® avec une aide de même nature accordée par le Fonds de Solidarité Logement (FSL).

La GARANTIE LOCA-PASS® est exclusive de la Garantie des Risques Locatifs (GRL) ou d'une assurance Garantie des Loyers Impayés (GLI), leur souscription par le bailleur pour le même logement rendant caduque la GARANTIE LOCA-PASS® accordée.

Le demandeur ayant déjà obtenu une AVANCE LOCA-PASS® et/ou une GARANTIE LOCA-PASS® pour un précédent logement peut présenter une nouvelle demande d'aide pour une nouvelle résidence principale dès lors qu'il a honoré ses engagements.

Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, informatique, fichiers et libertés : Les informations recueillies dans le présent questionnaire ont un caractère obligatoire, le défaut de réponse pouvant entraîner le refus de l'aide. Elles seront collectées dans un fichier informatisé et conservées en mémoire informatique. Elles sont destinées à l'instruction de votre dossier et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront notamment être transmises à l'ANPEEC (organisme de contrôle des CIL) et à l'UESL (Fédération des CIL). Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès (**à compléter par le CIL**). Vous avez le droit de vous opposer sans frais à l'utilisation de ces données personnelles à des fins de prospection (**modalités à préciser par le CIL responsable du traitement**).